ONU programme pour l'environnement

CBD/COP/17/L.22

Convention sur la diversité biologique

Distr. : Limitée
30 octobre 2026
Français
Original : Anglais

Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique
Dix-septième réunion
Erevan, 19–30 octobre 2026
Point 20 de l'ordre du jour
Programme de travail pluriannuel de la Conférence des Parties

Programme de travail pluriannuel de la Conférence des Parties

Projet de décision soumis par le président du Groupe de travail I

La Conférence des Parties,

Rappelant sa décision 16/36 du 27 février 2025, dans laquelle elle a décidé d'examiner et de mettre à jour le programme de travail pluriannuel jusqu'en 2030 au cours de la présente réunion,

1. *Décide* d'adopter son programme de travail pluriannuel jusqu'en 2030, comme décrit dans l'annexe à la présente décision;

2. *Prie* la Secrétaire exécutive, sous la direction de son Bureau et tenant compte des points de vue présentés par les Parties, d'établir la liste des questions relatives au programme de travail pluriannuel de la Conférence des Parties pour la période allant au-delà de 2030, pour examen par la Conférence des Parties à sa dix-neuvième réunion.

Annexe
Questions relatives au programme de travail pluriannuel de la Conférence des Parties à aborder lors de ses dix-huitième et dix-neuvième réunions

Réunion	*Questions résumées sous forme de points à l'ordre du jour*
Dix-huitième réunion (2028)	**Questions en lien avec les mécanismes d'appui à la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique[1] et du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal[2]** • Planification, suivi, établissement de rapports et examen, y compris le processus d'élaboration de tout plan stratégique pour l'après-2030 • Amélioration de l'établissement des rapports nationaux dans le contexte du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal • Poursuite de l'opérationnalisation du cadre de suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal[3] • Préparatifs du deuxième examen mondial des progrès collectifs accomplis dans la mise en œuvre du Cadre • Mobilisation des ressources et mécanisme de financement : a) Mobilisation des ressources b) Mécanisme de financement • Information de séquençage numérique sur les ressources génétiques, y compris un examen de l'efficacité du mécanisme multilatéral de partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation de l'information de séquençage numérique sur les ressources génétiques, notamment le Fonds de Cali • Questions relatives à l'article 8 j) et d'autres dispositions de la Convention sur la diversité biologique relatives aux peuples autochtones et communautés locales : a) Examen et mise à jour du Glossaire facultatif des principaux termes et concepts utilisés dans le contexte de l'article 8 j) et des dispositions connexes de la Convention[4] b) Autres questions relatives à l'application de l'article 8 j) et des autres dispositions de la Convention concernant les peuples autochtones et les communautés locales • Création et renforcement des capacités et coopération technique et scientifique • Intégration et mobilisation au niveau infranational • Communication, éducation et sensibilisation du public • Coopération avec d'autres conventions et organisations internationales **Besoins scientifiques et techniques en vue d'appuyer la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal** • Examen et analyse stratégiques du programme de travail • Domaines de travail futurs possibles • Biologie de synthèse • Planification spatiale intégrant la biodiversité • Utilisation durable : a) Gestion durable des espèces sauvages b) Activités, produits et services durables fondés sur la biodiversité qui contribuent à l'amélioration de la biodiversité • Biodiversité marine et côtière • Biodiversité des forêts • Espèces exotiques envahissantes • Biodiversité et santé • [Examen de la responsabilité et de la réparation dans le contexte de l'article 14 de la Convention] • Programme de travail sur les aires protégées

[1] Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1760, nº 30619.
[2] Décision 15/4, annexe.
[3] Décision 15/5, annexe I.
[4] Décision 14/13, annexe.

Réunion	*Questions résumées sous forme de points à l'ordre du jour*
	• Incidences des évaluations suivantes de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques sur les travaux de la Convention : a) Évaluation méthodologique du suivi de la biodiversité et des contributions de la nature aux populations b) Évaluation méthodologique de la planification spatiale intégrée tenant compte de la biodiversité et de la connectivité écologique
	Processus au titre de la Convention et de ses protocoles Questions relatives à l'efficacité des processus de la Convention et ses protocoles
Dix-neuvième réunion (2030)	**Questions en lien avec les mécanismes d'appui à la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique et du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal** • Deuxième examen mondial des progrès collectifs accomplis dans la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal • Suivi de la mission et des cibles du Cadre pour l'après-2030 • Mobilisation des ressources et mécanisme de financement : a) Mobilisation des ressources b) Mécanisme de financement • Informations de séquences numériques sur les ressources génétiques • Examen final et suivi du Plan d'action pour l'égalité des sexes (2023-2030),[5] de la stratégie de mobilisation des ressources pour la période 2025-2030,[6] du cadre stratégique à long terme pour la création et le renforcement des capacités,[7] de l'évaluation indépendante du mécanisme de coopération technique et scientifique et du programme de travail du mécanisme d'échange pour la période 2024-2030[8] • Mise à jour sur les autres questions relatives aux mécanismes d'appui à la mise en œuvre • Questions relatives à l'article 8 j) et d'autres dispositions de la Convention sur la diversité biologique relatives aux peuples autochtones et communautés locales, y compris l'examen, la révision et la mise à jour du programme de travail, pour la période au-delà de 2030 • Communication, éducation et sensibilisation du public • Autres points à déterminer à la dix-huitième réunion de la Conférence des Parties
	Besoins scientifiques et techniques en vue d'appuyer la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal • Examen et analyse stratégiques du programme de travail • Examen de la deuxième évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques • Biologie de synthèse • Gestion durable de la faune sauvage • Biodiversité et changements climatiques • Biodiversité marine et côtière et biodiversité des îles • Biodiversité et agriculture • Autres points à déterminer à la dix-huitième réunion de la Conférence des Parties
	Processus au titre de la Convention et de ses protocoles • Questions relatives à l'efficacité des processus de la Convention et ses protocoles

Note : Se reporter à l'annexe du document CBD/COP/17/8 pour voir un résumé des décisions et recommandations pertinentes.

[5] Décision 15/11, annexe.
[6] Décision 16/34, annexe I.
[7] Décision 15/8, annexe I.
[8] Décision 16/9 A, annexe.